



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service agriculture et forêt

Affaire suivie par : Vincent DUPONT

Tél. : 04.91.28.40.52

vincent.dupont@bouches-du-rhone.gouv.fr

**Synthèse des observations sur le projet
de charte d'engagements encadrant l'utilisation des produits
phytopharmaceutiques par SNCF Réseau à proximité des zones habitées
pour le département des Bouches-du-Rhône**

I/ Objet de la consultation

Un projet de charte d'engagements encadrant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques par SNCF Réseau à proximité des zones habitées pour le département des Bouches-du-Rhône a été soumis à la consultation du public du 12 septembre au 3 octobre 2022 inclus, sur le site internet des services de l'État dans les Bouches-du-Rhône.

II/ Modalités de la consultation

Le projet de charte a été soumis à consultation du public par le préfet, conformément aux dispositions de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement.

Le présent document est établi en application du dernier alinéa du II de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement. Rendu public sur le portail de l'État dans les Bouches-du-Rhône (www.bouches-du-rhone.gouv.fr), il a pour but :

- de synthétiser les observations et propositions émises ;
- d'indiquer les observations et propositions dont il a été tenu compte.

III/ Synthèse de la consultation

L'autorité compétente n'a réceptionné aucune contribution du public à l'issue de la période de participation du public qui s'est achevée le 3 octobre 2022.

Fait à Marseille, le 7 novembre 2022

Le préfet,

signé

Christophe MIRMAND